

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 29/30

23^e année • mercredi 15 juillet 2020

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA

OPÉRATION CANICULE SUR LES CHANTIERS



OLIVIER VOGELSANG

Déshydratation, coups de soleil, insolation, risque d'augmentation des accidents: Unia a lancé sa campagne annuelle de prévention sur les chantiers pour s'assurer que toutes les mesures de protection des travailleurs soient mises en place en cas de fortes chaleurs.

Reportage à Genève. **PAGE 9**

POINT DE MIRE

Le meilleur pour la suite

Jérôme Béguin

Ces dernières années, les scientifiques nous l'ont répété mille fois: pour contrer le changement climatique, il nous faut rapidement et fondamentalement changer de mode de production et de consommation. A force qu'on nous le rabâche, nous en avons pris conscience, mais, avouons-le, la majorité d'entre nous traînait un peu les pieds, bien contents qu'on remette à 2030, 2040 ou 2050 la neutralité carbone et d'autant les efforts à entreprendre. L'idée de décroissance n'était pas synonyme d'un avenir heureux. Faute de croissance, on nous promettait le déclin. Et on ne voyait pas très bien non plus comment s'y prendre dans le cadre du marché et sous la chape de plomb de l'idéologie libérale. Jusqu'à l'ouverture de la période Covid-19, qui a constitué comme une

forme de répétition générale: la nécessaire réorientation écologique est soudainement apparue possible à mettre en œuvre et même désirable.

En quelques jours, des branches économiques entières ont été mises à l'arrêt, des mesures sanitaires drastiques imposées, on a sorti des dizaines de milliards de francs pour soutenir l'économie et financer le chômage partiel de près de deux millions de salariés, tandis que des centaines de milliers d'autres passaient au télétravail. Ce qui a été accompli aujourd'hui sans trop de difficultés dans le cadre de l'urgence sanitaire peut être réalisé demain au nom de l'urgence climatique. Tel l'OFSP, un «Office fédéral de la transition écologique» pourra montrer la voie pour décarboner notre économie, nos transports et nos chauffages, réduire notre consommation, relocaliser la production industrielle ou encore développer une agriculture respectueuse de l'environnement et des animaux. Les tâches ne manqueront pas, elles ne sont pas insurmontables. Bien sûr, cela nécessitera de changer nos habitudes, de partager mieux les richesses, le travail et les revenus. Dans cette perspective, il est inévitable que certains freinent des quatre fers. Mais au final, nous serons tous gagnants.

Durant le confinement, nous avons consommé moins, nous nous sommes moins déplacés, nous avons ralenti, plus personne n'a pris Easyjet pour passer le week-end à Barcelone... Nous étions tout de même loin de la vie dans

les pays de l'Est! (Sauf pour le papier WC.) Nous avons été nombreux à apprécier cette période. L'air était pur, le ciel bleu, en pleine ville, nous entendions les oiseaux chanter et même les abeilles battre des ailes. Nous avons eu l'occasion de réapprendre à vivre et à jouir pleinement de la vie. Ce n'était certes pas rose pour les travailleurs en première ligne et d'autres, qui n'étaient pourtant pas au front, ont mal vécu cette période. Le coronavirus a mis en lumière la dureté de bien des professions, la pauvreté de certaines de nos existences, l'exiguïté de nos logements, l'urbanisme médiocre de nos villes et la nullité de bien des loisirs. Il faut changer cela et non revenir à l'anormal.

Sur les balcons, nous avons applaudi les infirmières et tous les travailleurs et les travailleuses dont nous ne pouvons nous passer. Nous avons laissé des messages gentils à l'intention des facteurs et des livreurs, parlé à des vendeuses à qui nous n'avions jamais adressé la parole, offert des produits alimentaires à des démunis et livré des commissions à des personnes âgées. Nous avons renoué avec la solidarité. Maintenant, à la faveur de l'urgence climatique, s'offre à nous la possibilité de construire une société plus fraternelle où il fait bon vivre. L'avenir peut nous réserver le meilleur comme le pire. Choisissons résolument le meilleur. ■

PROFIL



Louiza Becquelin, en quelques traits.

PAGE 2

SUISSE

Eviter une catastrophe sociale.

PAGE 3

ÉGALITÉ

Le contrôle des salaires démarre.

PAGE 5

XPO LOGISTICS

Lutte pour leurs droits.

PAGE 9

Sonya Mermoud

Comme la plupart des enfants, Louiza Becquelin s'est, petite, piquée au jeu du dessin sauf qu'elle ne rangera jamais ses crayons et ses stylos. Stimulée par son environnement familial, la fille de feu Mix & Remix a tracé sa propre voie et travaille aujourd'hui comme illustratrice indépendante. Un métier, ou plutôt une passion, qui permet à la Lausannoise, diplômée de l'Ecole d'art et de communication, d'exprimer ses sentiments et ses émotions. De défendre ses valeurs. De refléter ce qui l'anime. En respectant sa nature un rien sauvage. «J'ai toujours été plutôt introvertie et solitaire», confie la souriante et délicate jeune femme de 32 ans. Inspirée par la pop culture, l'artiste intègre volontiers dans ses créations personnelles des références cinématographiques. Spontanéité, fraîcheur et trait d'humour caractérisent ses réalisations. Sans oublier une certaine sobriété. Un style dépouillé, souvent ponctué par quelques mots, au service d'intérêts pluriels. Louiza Becquelin met vo-

«Personne ne peut nier les discriminations subies par les personnes de couleur. Et pas seulement elles. Il suffit d'avoir un nom à connotation étrangère pour mesurer la portée du problème»

lontiers son talent en résonance avec les questions de genre, notamment la culture *queer*, le climat ou encore le racisme. Mais si ces thématiques la touchent, elle ne milite pas dans des mouvements constitués. Son combat s'inscrit davantage dans des actes individuels, du quotidien. Peu de chance dans ce contexte de la croiser dans une manifestation – la foule l'angoisse vite, dira-t-elle – même si, exceptionnellement, elle aura rejoint dans la rue les militants du Black Lives Matter.

VOYAGES ENTRE PARENTHÈSES

«Personne ne peut nier les discriminations subies par les personnes de couleur. Et pas seulement elles. Il suffit d'avoir un nom à connotation étrangère pour mesurer la portée du problème.» De quoi révolter l'illustratrice, le cœur à gauche, qui confie également son scepticisme par rapport au système capitaliste. Et ses inquiétudes pour l'environnement influençant son comportement. Louiza Becquelin a ainsi mis les voyages entre parenthèses. Elle se souvient avec un certain malaise d'un séjour en Inde en raison de l'empreinte carbone, mais aussi de la différence de niveau de vie. «Nous avons tellement plus de moyens... Je ne milite dans aucune structure, mais je partage mes opinions. A travers mon



OLIVIER VOGELSANG

Louiza Becquelin met volontiers son talent en résonance avec les questions de genre, notamment la culture *queer*, le climat ou encore le racisme.

MIROIR DE SON ÊTRE

Plutôt introvertie et solitaire, Louiza Becquelin s'exprime à travers l'illustration, son métier et sa passion. Esquisse d'une dessinatrice sensible

travail. Dans mon entourage. Je fais également des efforts dans mon existence», affirme la jeune femme attentive, par exemple, à réduire ses déchets ou encore à consommer local, des produits du marché, de saison. Elle cultive d'ailleurs sur son balcon un petit pota-

ger et passe volontiers du temps derrière les fourneaux. Mais pas de produits carnés et de poissons au menu, la végétarienne les a bannis. «Si je suis invitée, je ferai toutefois une concession, histoire de ne pas froisser mon hôte», nuance la trentenaire qui n'en espère

pas moins que le marché de la viande «soit entièrement repensé».

BESOINS LIMITÉS

Proche de la nature, aimant les animaux, en particulier sauvages, même si les hérissons la font craquer, Louiza

Becquelin se réjouit, à la rentrée, de déménager avec son ami dans la campagne fribourgeoise. «Me balader me ressource, me donne de l'entrain. Au même titre qu'un dessin», indique cette lève-tôt qui débute ses journées à 5h30 du matin. «Je calque mon horaire sur le soleil. Je commence par m'occuper de mon jardin, puis je fais un peu de yoga avant de me mettre au boulot. J'ai davantage d'énergie le matin. Je marche aussi beaucoup et me couche de bonne heure.» Pour gagner sa vie, l'illustratrice peut s'appuyer sur des commandes de clients réguliers même si la pandémie de coronavirus aura compliqué la donne. «La période de semi-confinement s'est révélée difficile en termes de revenus. J'ai aussi souvent des mandats pour la culture. Et le prétendu oreiller de paresse mentionné par un conseiller fédéral faisant allusion à l'aide aux indépendants s'est avéré un soutien pour le moins symbolique. Heureusement, là, ça va mieux», note Louiza Becquelin qui, bien qu'elle concède vivre modestement, ne regrette pas son choix professionnel. «Evidemment, avec une famille ce serait nettement plus compliqué. Mais je n'ai pas beaucoup de besoins. Et j'ai adapté ma vie à mes moyens», poursuit l'illustratrice, dotée d'une grande capacité de résilience. «Je rebondis vite. Je suis une personne volontaire. Et mets beaucoup d'énergie dans ce qui me plaît», affirme cette optimiste, trouvant son bonheur dans une forme de sérénité et le rire.

JOURNAL INTIME

«Je suis heureuse. Mais bien sûr, il ne s'agit pas d'un état permanent», souligne la sympathique et sensible dessinatrice, intégrant dans son existence une dimension spirituelle. «Je ne m'identifie pas à une religion établie, mais crois à certaines choses de l'ordre du karma, des cycles, de l'intention.» Dans cet esprit, elle insiste sur la notion du respect. Du vivant, mais aussi des choses. Elle voue par exemple un soin particulier aux cadeaux d'être qui lui sont chers comme si, justifie la jeune femme très attachée à sa famille, ils comportaient un peu de leur âme. Et de confier une de ses peurs, qui a marqué son adolescence. «Ce que je crains le plus c'est l'abandon. Le rejet. Ma période scolaire a été malheureuse. Je ne me sentais pas intégrée. Un peu comme un vilain petit canard. Mes camarades me trouvaient certainement aussi bizarre, fermée», souffle celle qui aura également su apprivoiser les mots, gagnant, au printemps 2019, un concours de poésie. Ses haïkus, comme l'exigeait la compétition, sont parus aux Éditions de l'Age d'Homme, sous le titre *Tout ce que reflète la nacre*. Un genre littéraire proche, par la brièveté et la sobriété des versets, des illustrations de Louiza Becquelin. Elle précise néanmoins préférer ce dernier mode d'expression. Et, se prenant souvent comme modèle pour ses dessins, dira encore qu'ils sont un peu comme son journal intime... ■



DE BIAIS

Christophe Gallaz

LES DÉRIVES DE L'OBÉISSANCE

La pandémie coronavirale de ce printemps (le *corona-circus*, dit un jardinier de mes amis) va constituer le thème d'analyse idéal de ce siècle ou du demi-siècle en cours. Notamment sur un point: la manière dont les populations planétaires et singulièrement helvétiques se sont soumises, par le biais d'une large obéissance aux consignes officielles successives, aux instances administratives et politiques à l'œuvre au sommet des États. Une culture de l'alignement qui produira des effets pérennes.

Le verbe «obéir», dont les dictionnaires rappellent qu'il signifie rien moins que «se soumettre à quelqu'un», transporte avec lui tout un bouquet de réalités patentes ou possibles. L'acte d'obéir, c'est quelque chose! C'est doué d'une vertu reconfortante pour l'obéissant parce qu'il se place sous l'abri d'une tutelle éventuellement protectrice. C'est doué d'une vertu réchauffante quand l'obéissant n'est pas seul, mais peut rejoindre une masse d'obéissants congénères et supposer à partir de cette masse l'existence d'un corps social autour de lui.

L'acte d'obéir, autrement dit, c'est donc aussi doué d'une vertu de solidarisation pour l'obéissant: celui-ci peut se mettre en partage identitaire avec les obéissants qui l'environnent, puis se supposer dans une nation d'obéissants configurée par des perspectives d'obéissance communes, et peut-être des objectifs d'obéissance communs vers lesquels tendre de toutes ses forces et selon tous ses fantasmes. L'acte d'obéir peut en particulier stimuler le rêve ou l'illusion d'une na-

tion pure dont il devient jouissif d'exclure quiconque obéit avec moins de zèle ou moins de «naturel» apparents que soi, et de faire taire quiconque exprime une critique qu'on se garde soi-même d'exprimer. C'est dès ce point que l'acte d'obéir s'inverse ou plus précisément produit l'illusion de s'inverser: de petits chiens tenus en laisse qu'ils semblaient, les obéissants se révèlent de féroces clébards ne cessant plus d'agresser celles ou ceux qui leur paraissent tièdes en termes d'obéissance, voire dissidents.

Ils les surveillent, les traquent en ville et dans les campagnes avant de les dénoncer au pouvoir tutélaire d'«en haut», instituant par ces pratiques une industrie collective de la délation dont les Suisses se sont fait une pratique récurrente au long de leur Histoire y compris récente. Ainsi Friederich Dürrenmatt avait-il tracé quelques parallèles, à l'occasion d'un discours prononcé quelques jours avant sa mort, en comparant la Suisse des années 1990 et la Tchécoslovaquie des années 1960: chez nous chaque habitant s'érige en géo-

lier de son voisin, là-bas les dissidents étaient précipités en prison, comme l'avait été Václav Havel.

Le contre-pouvoir des arts et de la culture entre alors en souffrance dans la mesure où la façon qu'ils ont de désigner le réel dissimulé sous les apparences ou les slogans, devient la cible essentielle des obéissants qui se sont volontairement dépouillés du moindre sens de l'humour au premier comme au second degré, et du moindre sens de l'autodérision. La militarisation des comportements triomphe alors par le biais de ces citoyens-vecteurs aplatis face au pouvoir, comme l'aura vérifié l'un de mes vieux amis bientôt nonagénaire et néanmoins pétillant, se voyant l'autre semaine «fusiller» du regard (image opportune en l'occurrence) par le responsable d'une boucherie qu'il venait d'interroger sur la présence de pangolin parmi ses viandes... au poteau, le vieux saboteur! Ainsi se développe le processus constituant le thème de cette chronique: celui qui transforme les esprits en tueurs bien-pensants de

toute dialectique au sein de la société civile, et donc de la démocratie. Bien sûr il faut qu'un jeu de circonstances idéales soit advenu pour préparer le terrain, ou disons la dérive. La pandémie coronavirale les aura réunies ce printemps de manière incomparable. Au début tout flotta dans cette affaire, en effet, inclinant chacun à des manières d'agir ou de penser privées de tout fondement dûment établi: les faits de la pandémie restaient aussi flous que ses causes – alors que les stratégies comportementales possibles en face d'elle, et les médications susceptibles de porter secours à ses premières victimes, s'enchevêtraient au miroir des médias sur un mode contradictoire parfaitement aveuglant.

Le fait que Berne ait pris des décisions autoritaires et néanmoins opportunes, puis veuille désormais les pérenniser dans le cadre d'une loi durable, n'étonne guère: les carottes, ou plus justement les cervelles, étaient cuites. ■

ÉVITER UNE CATASTROPHE SOCIALE

L'Union syndicale suisse a présenté ses solutions pour stabiliser la conjoncture et renforcer le pouvoir d'achat en cette période de récession économique

Sonya Mermoud

Aider les travailleurs à faibles et moyens revenus via notamment le recours aux excédents des caisses maladie et le paiement du chômage partiel à 100%. Lors d'une conférence de presse tenue le 6 juillet dernier à Berne, l'Union syndicale suisse (USS) a demandé davantage de mesures pour surmonter les conséquences de la crise sanitaire frappant de plein fouet les salariés les moins biens payés et le plus souvent sans réserves financières. L'organisation faïtière a souligné la difficile situation des personnes actives dans des branches où les salaires sont les plus bas. C'est en effet dans ces dernières que le chômage partiel se révèle le plus répandu, avec à la clef, pour nombre de bénéficiaires, des rémunérations réduites de 20%. L'USS a aussi noté une augmentation des menaces de licenciements. Et mis en garde contre les risques d'un cercle vicieux généré par une consommation à la baisse – la tendance serait à l'essoufflement – entraînant encore davantage de suppressions d'emplois. «Nous avons pu éviter la catastrophe sociale jusqu'ici, mais il faut maintenant que les perspectives s'améliorent pour tout le monde», a déclaré Daniel Lampart, économiste en chef de l'USS et auteur d'un rapport sur la répartition des revenus et de la fortune présenté à cette occasion.

CHARGE DOUBLÉE

Il ressort de cette étude que la redistribution des richesses s'est largement détériorée depuis le début du millénaire, creusant encore les écarts. Selon cette analyse, les employés

les moins bien payés doivent travailler un an pour gagner ce que l'une des 50 000 personnes les mieux rétribuées touchent en un mois. Autant dire que, déjà avant la pandémie de coronavirus, la croissance des salaires s'est avérée pour le moins modeste, voire en stagnation. Dans certains domaines, les rémunérations ont même baissé. Daniel Lampart mentionne dans son exposé les branches les plus touchées par les effets de la pandémie, où les salaires accusaient déjà du retard, notamment dans certains secteurs du commerce de détail, de l'hôtellerie-restauration ou d'autres services (culture, centres de fitness, coiffeurs, etc.). Parallèlement, a déploré l'organisation, les primes d'assurance maladie dévorent une part de plus en plus importante du revenu sans que les réductions de ces dernières aient suivi en conséquence. Pour certains ménages, la charge a ainsi doublé depuis le tournant du millénaire alors que les caisses maladie ont engrangé des réserves deux fois plus élevées que ce que les règles en la matière lui imposent. Un excédent chiffré à près de 5 milliards. Dans ce contexte, Pierre-Yves Maillard, président de l'USS, a demandé une redistribution à tous les résidents des primes accumulées en trop. «Cette mesure peut être réalisée dans la loi Covid-19 déjà. Sans faire prendre le moindre risque au système, une distribution de 500 francs en moyenne par habitant est possible.»

NÉCESSITÉ ABSOLUE

Si l'USS estime que les dispositions prises durant la crise sanitaire ont permis d'éviter le pire à court terme, des pas supplémentaires doivent être faits pour «éviter une hausse massive du chômage et la catastrophe sociale



L'USS demande des mesures supplémentaires afin de renforcer le pouvoir d'achat. La faïtière syndicale a mis en garde contres les risques d'un cercle vicieux généré par une consommation à la baisse qui entraînerait encore davantage de suppressions d'emplois.

qui s'ensuivrait». Dans son exposé, Vania Alleva, présidente d'Unia et vice-présidente de l'USS, a évoqué l'appel lancé pour une sortie de crise solidaire. Qui demande le versement intégral des salaires en cas de chômage partiel pour les personnes gagnant jusqu'à 5000 francs. La représentante d'Unia a noté que, pour nombre de personnes, la perte actuelle de 20% de leur rémunération est difficilement supportable. Et de citer, par exemple,

dans l'hôtellerie-restauration des revenus qui passent de 4060 francs par mois à 3250, ou dans le commerce de détail, à 3000 francs et moins encore, le temps partiel étant très répandu dans cette branche. Elle s'est aussi attardée sur la menace d'une vague massive de licenciements d'autant plus qu'il n'existe pas, en Suisse, de protection en la matière. Et a dénoncé l'accentuation des inégalités en mentionnant que, l'an passé, les versements aux actionnaires

ont encore augmenté pour atteindre les 63 milliards de francs.

«Ce qu'il faut, c'est plus de sécurité sociale et de solidarité dans la société. Empêcher le chômage et la détresse sociale, revaloriser les métiers à bas salaires et renforcer le pouvoir d'achat, ainsi qu'un programme conjoncturel durable pour la reconversion écosociale sont une nécessité absolue.» ■

Hôtellerie-restauration: régime sec

Les salaires minimums dans l'hôtellerie-restauration resteront gelés cette année et la suivante. Le point avec le responsable de branche d'Unia

Sonya Mermoud

Pas d'augmentation des salaires minimums dans l'hôtellerie-restauration en 2020 et en 2021. Les partenaires sociaux, soit les syndicats, Unia, Syna et Hotel & Gastro Union, et les associations patronales GastroSuisse, HotellerieSuisse et Swiss Catering Association SCA ont annoncé un gel des revenus dans le secteur, frappé de plein fouet par la pandémie de coronavirus. La crise sanitaire a ainsi achevé de couper l'herbe sous le pied des représentants des travailleurs qui réclamaient des rémunérations à la hausse. La bataille avait été entamée l'an passé, dans le cadre du renouvellement de la Convention collective nationale de travail (CCNT) et de son extension de force obligatoire, arrivant à échéance fin décembre prochain. Sans succès. «La conjoncture économique était alors pourtant favorable. Mais GastroSuisse a mis un terme aux pourparlers pour le renouvellement de la CCNT en mai 2019», explique Mauro Moretto, responsable de la branche à Unia. Et de préciser que GastroSuisse s'est particulièrement irrité du soutien syndical apporté aux salaires minimums cantonaux comme à Neuchâtel, à Bâle et à Genève où ils seront soumis au verdict des urnes en septembre. «L'association patronale nous a accusés de double jeu. Et a menacé de se retirer de la CCNT. En fait, nous nous sommes toujours battus pour l'évolution des revenus, dans les conventions ou par d'autres biais.» Un combat d'autant plus important que les salaires minimums en vigueur dans certains cantons sont plus élevés que

ceux prévus par la CCNT notamment si l'on tient compte de la durée du travail hebdomadaire.

PESÉE D'INTÉRÊT

Quoi qu'il en soit, les organisations des travailleurs n'ont pas pour autant renoncé à mener la lutte et ont saisi le Tribunal arbitral, en l'occurrence la Cour suprême du canton de Berne. Avant de faire marche arrière et de retirer leur recours qui aurait dû faire l'objet d'une décision ce 2 juillet. «Les pourparlers en vue du renouvellement de la Convention étaient bloqués. L'automne dernier, nous demandions au moins de prolonger l'extension de son champ d'application obligatoire d'une année. Dans l'intervalle est arrivée la pandémie avec ses conséquences particulièrement difficiles pour la branche. Il a fallu procéder à une pesée d'intérêt.» Les syndicats ont alors réclamé un allongement de la validité de la CCNT de deux ans et son application contraignante. Aujourd'hui, les partenaires sociaux s'approprient à solliciter le Conseil fédéral dans ce sens. Si Mauro Moretto regrette l'échec des négociations salariales, il tempore: «Selon les pronostics, cette année et l'an prochain, il ne devrait pas y avoir de renchérissement du coût de la vie. Une augmentation des salaires minimums de 0,2% est prévue en 2022. Mais dans le cadre actuel, plus que jamais, il est primordial de sécuriser la CCNT.» Le syndicaliste note aussi qu'en dépit d'un large recours aux RHT (réductions d'horaire de travail), le chômage a doublé dans le secteur. «Avant la possibilité de rouverture de l'ensemble des établissements le 11 mai, jusqu'à 70% des effectifs étaient soumis à ce régime. On assiste également à quan-



Perspectives moroses dans le secteur de l'hôtellerie-restauration où, malgré un large recours aux réductions d'horaire de travail, le chômage a doublé.

tité de licenciements. L'avenir est encore sombre», conclut le syndicaliste, estimant que, avant le Covid-19, le nombre de personnes travaillant dans le domaine était de 250 000.

La semaine dernière, les délégués de branche de l'hôtellerie-restauration d'Unia réunis en assemblée ont validé le résultat des négociations. ■

PROTECTION DES EMPLOIS ET DE LA SANTÉ DU PERSONNEL

Lors de la Conférence de branche d'Unia de l'hôtellerie-restauration, le 6 juillet dernier, les délégués ont adopté une résolution portant sur la sécurité du personnel du domaine. Evoquant les craintes des salariés en ce qui concerne la préservation de leur emploi et de leur santé en raison de la persistance du coronavirus, les participants ont estimé que leur protection figurait en tête des priorités. Dans ce contexte, ils ont demandé aux partenaires sociaux et au monde politique d'adopter des mesures coordonnées dans ce sens. Concrètement, sur le front de l'emploi, l'assemblée souhaite que la Confédération prolonge le chômage technique à 24 mois et garantisse aux personnes gagnant moins de 5000 francs brut l'intégralité du salaire. Elle invite par ailleurs les employeurs à recourir à cet instrument et à ne prononcer aucun licenciement. Les délégués réclament également une prime de risque pour les collaborateurs qui ont continué à travailler durant la période de semi-confinement. Ils estiment en outre que le moment est venu pour lancer une offensive en faveur de la formation. Les associations patronales sont appelées par ailleurs à négocier avec les syndicats en vue d'une nouvelle Convention collective nationale de la branche (CCNT) intégrant une augmentation des salaires minimums, en particulier pour les collaborateurs expérimentés. La Conférence de branche s'est encore prononcée en faveur d'un programme public d'investissement dans le secteur touristique aux effets durables pour adoucir les conséquences de la crise et favoriser son développement. Enfin, pour relancer le tourisme local, elle suggère que le gouvernement accorde à tous les salariés trois jours de congé supplémentaires. ■ **SM**

GRILLE DES SALAIRES MINIMUMS S'APPLIQUANT JUSQU'EN 2021	
Employés sans apprentissage	3470 francs
Employés sans apprentissage mais au bénéfice d'une formation Progresso	3675 francs
Employés disposant d'une attestation fédérale ou équivalent	3785 francs
Employés au bénéfice d'un CFC et ayant suivi une formation continue	4295 francs
Collaborateurs avec examen professionnel fédéral	4910 francs
Stagiaires	2212 francs

Nous nous réjouissons de recevoir, **d'ici au 23 juillet**, votre dossier de candidature complet par courriel à Nadia Marzullo (rh.vd@unia.ch).

CONTRÔLE DE L'ÉGALITÉ SALARIALE: C'EST PARTI!

La loi révisée est entrée en vigueur le 1^{er} juillet. Même si elle ne touche qu'une partie des salariés et ne prévoit aucune sanction, les syndicats espèrent de réels changements

Sylviane Herranz

L'inégalité salariale va-t-elle marquer le pas ces prochaines années? La patience des femmes est de nouveau sollicitée... Il faudra attendre de longs mois, voire des années, pour connaître l'impact des nouvelles dispositions de la Loi

sur l'égalité entrées en vigueur ce 1^{er} juillet 2020. Une révision décriée, lors de son acceptation par le Parlement, car jugée minimaliste et qui, sans la forte mobilisation de quelque 20 000 personnes en septembre 2018, aurait pu passer à la trappe. Si cette révision ne concerne que 1% des entreprises, mais néanmoins 45% des sala-

riés, elle n'impose aucune sanction aux employeurs ne procédant pas à l'analyse obligatoire des salaires, ni à ceux qui ne corrigeront pas les inégalités révélées. Des discriminations criantes, comme le rappelle Unia: les femmes gagnent toujours en moyenne 20% de moins que les hommes, ce qui représente 657 francs par mois pour une personne. C'est aussi 10 milliards de francs économisés chaque année par les employeurs. «La discrimination salariale n'est pas un problème individuel, mais collectif. Toutes les femmes sont concernées, dans tous les métiers, à tous les postes et à tout âge», indique Unia dans un communiqué. Pour le syndicat, la loi modifiée est certes importante, mais reste insuffisante au niveau du nombre de personnes touchées, de l'absence de sanctions et du fait qu'elle s'éteindra automatiquement après douze ans.

SUIVI DES SYNDICATS

Unia exige des entreprises l'association des commissions du personnel ou des représentations des salariés dans le processus de contrôle de l'égalité. Il appelle également toutes les sociétés de moins de 100 employés à entreprendre, elles aussi, l'analyse des salaires et à procéder aux corrections nécessaires. Il en va du respect d'une obligation constitutionnelle, adoptée en 1981, il y a bientôt 40 ans. Et de celle de la Loi sur l'égalité interdisant toute discrimination salariale entre hommes et femmes. Il en va aussi du respect de la volonté des femmes et des 500 000 personnes s'étant engagées dans la grève du 14 juin 2019 en Suisse. Pour sa part, bien que remarquant également le «gros point faible» de l'absence de sanctions, l'Union syndicale suisse (USS) se réjouit qu'enfin, les entreprises soient amenées à prendre leurs responsabilités pour le respect de l'égalité salariale. Elle estime que cette révision apportera un peu plus de transparence. Comme Unia, l'USS considère qu'il est incompréhensible que les organisations syndicales et les commissions du personnel ne soient pas impliquées dans les procédures. «Les syndicats se préparent donc à

suivre de très près la mise en œuvre de cette révision et s'engageront dans leurs branches pour que les analyses de salaires se fassent avec les partenaires sociaux», note la faïtière dans un communiqué. Elle informe à ce sujet que ses fédérations ont lancé «une offensive de formation pour les représentants du personnel, afin de leur permettre de contrôler la mise en œuvre de la loi». Autre nécessité, celle d'améliorer les salaires dans les professions majoritairement féminines où, même s'il n'existe pas de discrimination

explicite, les femmes sont en général payées beaucoup moins que les hommes. «Pas parce que leur travail vaut moins – la crise du coronavirus a bien démontré le contraire –, mais parce que l'économie et la société en général n'investissent pas assez dans les métiers de l'approvisionnement, des soins et de l'assistance», souligne l'USS. Et la faïtière syndicale de conclure: «La Suisse est au défi d'améliorer sans délai les salaires des femmes. La Loi révisée sur l'égalité est un petit pas dans cette direction.» ■



Unia exige des entreprises la participation des commissions du personnel ou des représentations des salariés dans le processus de contrôle de l'égalité.



NEIL LABRADOR



THIERRY PORCHET

En finir avec les discriminations salariales. Les femmes gagnent toujours en moyenne 20% de moins que leurs homologues masculins, ce qui représente une perte de quelque 657 francs par mois.

APERÇU DES NOUVELLES DISPOSITIONS DE LA LOI SUR L'ÉGALITÉ

Entreprises tenues de procéder à l'analyse de l'égalité salariale: toutes celles, publiques et privées, comptant plus de 100 employés.
Part des entreprises concernées: 1%.
Part des salariés concernés: 45%.

Les trois étapes prévues par la loi:

1. Du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021

Analyse de la structure des salaires selon une méthode scientifique conforme au droit. La Confédération met gratuitement à disposition le logiciel Logib.

2. Dans l'année qui suit l'analyse, au plus tard le 30 juin 2022

Vérification de l'analyse par une organisation représen-

tant les salariés (syndicats ou commission du personnel) ou par un organe de révision agréé.

3. Dans l'année qui suit la vérification, au plus tard le 30 juin 2023

Information interne au personnel, par écrit, des résultats de l'analyse. Pas de communication externe sauf pour les employeurs publics. Les entreprises cotées en Bourse doivent informer les actionnaires, ce qui peut être fait dans leur rapport annuel.

Si l'égalité salariale n'est pas respectée, l'employeur doit répéter l'analyse tous les quatre ans. Il ne subira aucune sanction. La loi prendra fin automatiquement dans douze ans, le 30 juin 2032. ■

POING LEVÉ

LA FRANCE VERDIT

Par Manon Todesco

La pandémie mondiale de Covid-19 aura au moins apporté quelque chose de positif. Totalement confinée, ou à moitié, la population a vu son quotidien révolutionné et a redéfini ses priorités. Les individus se sont recentrés sur eux-mêmes et leur famille, et ont revu leurs besoins jusqu'ici essentiels à la baisse. Ils ont pris le temps, ils ont (re)découvert le silence, le chant des oiseaux et ils ont vu la nature reprendre ses droits, même dans les grandes villes. Ils ont consommé beaucoup moins, se sont approvisionnés plus localement, privilégiant les circuits courts, et ils se sont montrés créatifs. Ils ont goûté à l'ennui, ont vu leurs enfants évoluer, les liens se resserrer, se sont remis au sport, ont pu expérimenter les avantages et les inconvénients du télétravail et ont déserté les stations-service. Tout à coup, l'apparence, la performance et la croissance n'avaient plus leur place. Ce qui était redevenu important, c'était l'humain, et son environnement.

Certes, le déconfinement a relancé la machine, mais que partiellement. En cause, la crise économique qui s'installe, mais pas seulement. Beaucoup d'entre nous avons envie de tirer les leçons de cette crise sanitaire gravissime qui a tué plusieurs centaines de milliers de personnes, et refusons un retour à la normale. Nombreux sont ceux qui pensent que le monde d'après doit être un monde centré sur le respect de la vie, humaine et animale, et de la nature. Preuve en est, les récentes élections municipales en France et la vague verte qui a déferlé sur l'Hexagone, notamment dans les grandes villes. Des victoires clés ont été remportées par les écolos à Strasbourg, Bordeaux, Lyon, Tours, Besançon, Poitiers, Annecy ou encore Marseille, jusqu'ici des fiefs de la gauche ou de la droite traditionnelles. On peut également se réjouir du fait que la moitié des dix plus grandes villes françaises sont désormais dirigées par des femmes, Anne Hidalgo pour n'en citer qu'une, qui rempile à la mairie de Paris.

Le taux d'abstention, historiquement haut, et les craintes liées au coronavirus ne suffisent pas à expliquer cette poussée écologiste. Il faut y voir aussi un désaveu du parti La République en Marche, autocentré sur la personnalité d'Emmanuel Macron, qui a échoué à s'implanter localement. Mais aussi un rejet massif des élus en place qui ont profondément déçu dans la gestion de cette crise sanitaire. Hasard ou pas, le lendemain du scrutin, le président recevait la Convention citoyenne pour le climat, ces 150 citoyens tirés au sort pour plancher et soumettre des propositions sur l'urgence climatique. Ce premier a retenu la quasi-totalité des 149 mesures proposées et annoncé le déblocage de 15 milliards d'euros pour les mettre en œuvre. Sans surprise, la taxe de 4% sur les dividendes pour financer la transition écologique a été balayée par l'ancien banquier, de peur de faire fuir les investisseurs, tout comme l'idée d'un modèle de décroissance... Après les paroles, place aux actes, et il y a fort à parier que le président sera scruté et attendu au tournant. ■

NOUVEAU PROCÈS POUR DES ACTIVISTES DU CLIMAT

Des activistes du climat qui avaient occupé en mars 2019 les locaux des Retraites populaires à Lausanne ont fait opposition à leur ordonnance pénale

Sonya Mermoud

Nouveau procès en vue pour des défenseurs du climat. Après l'acquiescement en première instance en janvier dernier des militants qui avaient improvisé une partie de tennis dans une succursale de Credit Suisse (voir *L'ES* du 22 janvier 2020) et du recours pendant du procureur général du canton de Vaud, certains de leurs camarades sont de nouveau confrontés à la justice. Lors d'une conférence de presse organisée le 30 juin dernier à Lausanne, des activistes ont annoncé que 14 d'entre eux avaient été condamnés par ordonnances pénales à 20 jours-amende à 30 francs, à une amende de 200 francs et au paiement des frais de procédure. Ils ont annoncé avoir fait opposition et rappelé les faits qui leur sont reprochés, tout en insistant sur l'importance de leur lutte. Pour mémoire, dans le cadre de la Grève du climat du 15 mars 2019, une cinquantaine de manifestants avaient occupé pacifiquement les locaux des Retraites populaires dans la capitale vaudoise pour dénoncer ses placements dans les énergies fossiles. Une quinzaine d'écologistes avaient refusé de quitter les lieux malgré les injonctions des forces de l'ordre qui avaient fini par procéder à leur évacuation. Ces derniers sont aujourd'hui poursuivis par le Ministère public pour ce motif, accusés «d'empêchement d'accomplir un acte officiel». Ils auraient aussi enfreint le droit de manifester. La société de prévoyance, qui gère notamment la Caisse de pension de l'Etat de Vaud (CPEV), n'a, en revanche, pas porté plainte. «Nous



Aux côtés de leurs avocates et du coordinateur de DIVEST Vaud, trois jeunes activistes du climat ont rappelé les faits qui leur sont reprochés et annoncé recourir contre leur condamnation.

avons pu ouvrir le dialogue avec le directeur de l'établissement», a précisé Tobias Barblan, un des prévenus. A ses côtés, Loïc Bernet a insisté sur la nécessité de leur action, mentionnant une analyse de l'Office fédéral de l'environnement faisant état, en 2017 déjà, d'un réchauffement prévisible allant de 4 à 6 degrés via les investissements des caisses de pension. «Nous souhaitons mettre en lumière ces dysfonctionnements», a plaidé le jeune homme. Une démarche qui pourrait bien avoir eu un impact sur l'orientation prise depuis par les Retraites populaires.

CRIMINALISATION DES ACTIONS...

Cinq mois plus tard, ont noté les intervenants dans leur communiqué, ces dernières ont annoncé exclusion de leur portefeuille des sociétés actives dans le secteur du charbon. «Le directeur ne pourra jamais dire que c'est notre action qui leur a fait prendre conscience de leur impact climatique, mais cela faisait plus d'une année que

DIVEST CPEV (mouvement réclamant le désinvestissement des entreprises d'énergie fossile de la CPEV, *ndlr*) essayait de les rencontrer sans succès. Ils ont été invités en septembre. Pur hasard?» Quoi qu'il en soit, plus d'un an après, la justice a sanctionné les activistes. M^{re} Irène Wettstein, qui défend *pro bono* les militants, s'est interrogée: «Quel est l'intérêt public, si important, qui justifie de condamner ces lanceurs d'alerte? Il s'agissait d'une occupation non violente, sans dommages matériels. D'un acte altruiste.» Et de s'étonner que le Ministère public n'ait pu attendre le verdict du procès en appel, le 22 septembre prochain, des militants qui ont investi Credit Suisse. Un des occupants des Retraites populaires, Zakaria Dridi a dénoncé pour sa part «une criminalisation des actions». Ce dernier a déjà comparu devant le Tribunal des mineurs en juin 2019 et fait recours contre sa condamnation. Son avocate, M^{re} Loucy Weil, a regretté que la cause n'ait été «ni entendue

ni comprise» et a annoncé que le débat climatique se poursuivrait le 28 septembre lors du second jugement. Et les écologistes de s'inquiéter encore, dans le contexte de la crise sanitaire liée au coronavirus, de la difficulté de porter leur combat dans l'espace public et d'une répression accrue. «Même dans le cadre de manifestations de petite envergure, on nous cherche des noises. C'est devenu aujourd'hui quasi systématique.» Pas de quoi toutefois les décourager... «Je continue la lutte mais je le fais en conscience. Il faut réfléchir à ce qui est le plus efficace, en fonction du risque», a indiqué Tobias Barblan, aussi rassuré par la caution de scientifiques et du soutien de personnalités publiques, «donnant encore davantage de crédit à nos actions». Même point de vue de Loïc Bernet qui, s'il a estimé que la situation le ralentissait, compte sur l'implication du plus grand nombre. ■

DES MÉDECINS ALERTENT

Lutter contre le «climatovirus». Un mot d'ordre lancé le 27 juin dernier par quelque 80 professionnels de la santé membres de la branche médicale d'Extinction Rebellion, réunis sur la place de l'Europe à Lausanne. Lors d'une action théâtralisée, vêtus de blouses blanches et de masques, ces soignants ont alerté les passants sur les risques du réchauffement climatique, faisant aussi un parallèle avec la fièvre. «A 42 °C, le décès du malade est hautement probable, à +4 degrés, la mortalité sera considérable au niveau mondial», ont prévenu les militants dans un communiqué. Et de rappeler une déclaration de l'OMS précisant que le dérèglement climatique est la plus grande menace pour la santé globale au XX^e siècle. Blaise Genton, médecin tropicaliste: «S'il s'appelait climatovirus, ce serait peut-être plus facile de se faire entendre et de faire comprendre aux gens l'urgence du problème. Ce «virus» est silencieux et prépare déjà des dégâts irréversibles.» Les activistes d'XR ont insisté sur la nécessité de s'engager avant qu'il ne soit trop tard pour limiter les émissions des gaz à effet de serre à l'origine de l'effacement des thermomètres et de la perte de la biodiversité. «En Suisse, nous sommes au cœur de toutes les transactions financières mondiales, grandes émettrices de CO₂. Notre pays peut avoir un impact planétaire énorme. Il doit montrer l'exemple», a déclaré dans la communication des Doctors for XR Valérie d'Acremont, médecin infectiologue. Alors que Jean Martin, ancien médecin cantonal a indiqué: «Les présidents de Suisse, d'Allemagne, d'Autriche soulignent qu'on ne saurait opposer les défis lancés par le Covid-19 et ceux du dérèglement climatique. Les uns sont aigus depuis trois mois – cela ne peut pas être contesté – mais les effets dévastateurs du virus sont bien moins lourds que ceux à venir du bouleversement climatique en termes de vies humaines perdues ou gravement altérées.» ■ **SM**

Privilégier les produits réutilisables

Face au grand retour du plastique à usage unique, Greenpeace précise que les produits réutilisables se révèlent sûrs en temps de crise sanitaire, déclaration d'experts à la clef

Sonya Mermoud

Risque-t-on d'assister à une pandémie du tout-jetable? Le retour en force du plastique à usage unique inquiète Greenpeace qui dénonce l'offensive des lobbys



Le retour en force du plastique à usage unique inquiète Greenpeace qui dénonce régulièrement les dégâts qu'il provoque sur la santé de l'écosystème de la planète.

de l'industrie plastique œuvrant à geler les interdictions en vigueur en la matière et à empêcher de nouvelles restrictions. Pour parvenir à leurs fins, précise l'ONG, des groupes de pression américains, français, anglais, etc., soutiennent que les produits à usage

unique sont intrinsèquement plus sûrs en ces temps de crise sanitaire. Des allégations que réfute l'organisation de défense de l'environnement. Dans un récent communiqué de presse, elle précise que le recours à des contenants réutilisables ne présente pas de dangers particuliers liés au coronavirus. L'organisation fonde ses dires sur la déclaration de plus de 120 experts de la santé qui se sont penchés sur la question. Et assurent que gobelets, tasses, assiettes, *lunch box*, couverts... peuvent, quel que soit leur matériau, être utilisés en toute sécurité par le public et les détaillants en respectant les règles d'hygiène de base; que les désinfectants ménagers sont aussi efficaces sur ces surfaces dures. Une prise de position approuvée, précise encore l'ONG, par des médecins, scientifiques, universitaires, spécialistes de la santé publique et des emballages alimentaires de la planète entière.

EXPLOITATION DE LA PANDÉMIE...

L'intervention de spécialistes succède aux dispositions prises par plusieurs pays, à l'image des Etats-Unis et du Royaume-Uni, de suspendre temporairement les interdictions prononcées

contre le plastique servant une seule fois. Et après une vaste campagne de relations publiques du secteur dans ce sens. «Il est choquant de voir l'industrie plastique exploiter la pandémie», s'insurge Matthias Wüthrich, expert zéro déchet pour Greenpeace Suisse. L'ONG note encore que ce secteur a recouru à d'anciennes recherches autofinancées pour affirmer que les produits réutilisables seraient plus dangereux que ceux à usage unique dans le contexte actuel. «Cette offensive des lobbys vise à assurer les acquis et à augmenter les profits... Nous devrions suivre les connaissances scientifiques plutôt que le marketing du domaine.» Greenpeace s'inquiète des refus en augmentation de commerces, restaurants et take-away tels que Starbucks de privilégier des produits réutilisables. Si Matthias Wüthrich ne connaît pas l'impact de leur diabolisation dans nos frontières, il précise que certains marchés et restaurateurs n'acceptent plus de leurs clients les contenants pérennes.

LA SANTÉ DE LA TERRE EN DANGER

«Nous ne disposons pas de données spécifiques, mais nous présumons que la situation en Suisse est comparable

à celle d'autres pays qui ont constaté une hausse du recours au plastique à usage unique notamment en raison de l'accroissement du commerce en ligne et de la livraison de produits alimentaires. Les plats à l'emporter ont été très prisés pendant le semi-confinement et la fermeture des restaurants.» Une situation particulièrement préjudiciable à la planète. «La promotion du plastique à usage unique pour prétendument réduire le risque d'infection a un impact négatif sur l'environnement et l'eau – par opposition à une utilisation prudente de produits réutilisables, insiste de son côté Jane Muncke, directrice du Food Packaging Forum en Suisse. Les mesures sanitaires prises pendant la pandémie de Covid-19 ne doivent pas nuire à la santé de l'écosystème de la Terre, notre maison.» Dans ce contexte, Greenpeace a jugé nécessaire d'informer les autorités et les entreprises des conclusions des spécialistes. Et en appelle à leur responsabilité et à celle des consommateurs invités à renoncer aux contenants à usage unique afin de protéger la nature. ■

SECTEUR AÉRIEN EN PÉRIL: ÉTAT DES LIEUX POUR LE PERSONNEL

La branche de l'aviation commerciale est l'une des plus éprouvées par la pandémie de Covid-19. Le staff aérien s'interroge, sauf pour l'instant chez Swiss et Edelweiss. Pour Easyjet et les services au sol, on est moins rassuré

Gérard Blanc

Mise au point: «Le chiffre de 1,5 milliard de francs accordé par la Confédération qui a été articulé ici et là concernant l'aide à Swiss et à Edelweiss a été souvent mal interprété. Il ne s'agit pas d'un financement des deux compagnies comme c'est, par exemple, le cas chez la maison mère Lufthansa, dans le capital de laquelle le Gouvernement allemand est entré. «Il correspond, ici, à une "garantie de prêt" (avec intérêts), tient à préciser d'emblée Marc Vionnet, représentant syndical des pilotes de Swiss, Aeropers. Cela revient à dire que, si Swiss ou Edelweiss venaient à disparaître, la Confédération se porterait garante auprès des banques du remboursement de ces prêts qui permettent aujourd'hui d'avoir un *cash-flow* suffisant pour traverser la crise.» Swiss semble donc pouvoir accuser le coup après, notamment, trois années de bénéfices (636 millions de francs en 2017, 458 en 2018 et 578 en 2019).

CRAINTES POUR LE PERSONNEL?

Les employés de Swiss et d'Edelweiss ne sont, pour l'instant, pas trop mal lotis, car ils bénéficient du statut de chômage technique jusqu'en février 2021. Toutefois, si la situation devait se redresser plus lentement qu'espéré ou si des modèles de réduction de travail n'étaient pas mis en place de

manière à absorber les places de travail surnuméraires, des licenciements deviendraient inévitables. Dans ce scénario, un plan social est-il prévu? «Notre Convention collective de travail comprend déjà un concept de plan social, y compris pour les cas de crises économiques, précise Sandrine Nikolic-Fuss, présidente de Kapers, le syndicat du personnel de cabine de Swiss. Nous avons connu des situations similaires en 2005 et en 2006, mais la situation du Covid-19 est différente. Nous ne savons pas si la pandémie continuera ou reprendra. Dans ce cas, impossible de négocier dans le flou.» Les services au sol: on l'imagine, Swiss ne va pas intervenir auprès de la Confédération dans les négociations du soutien aux autres prestataires, même si elle a un besoin vital de leurs services au sol dans les aéroports suisses avec, en premier, Swissport, suivi d'autres entreprises, comme ISS Facility ou Gate Gourmet, qui anticipent des difficultés.

FLOU TOTAL...

Comme l'explique Pablo Guarino, secrétaire syndical de SEV-GATA pour Swissport à Genève, la Confédération aurait d'abord évoqué un soutien global à toutes les entreprises au sol du secteur aérien, mais serait revenue en tout cas sur l'aide à Swissport, entreprise entre les mains de HNA (filiale de Hainan Airlines), laquelle n'offrirait pas de garantie suffisante pour que cette assistance sauvegarde réellement

les emplois en Suisse et ne serve pas les intérêts globaux de la compagnie chinoise. La non-entrée en matière de la Confédération va certainement lui poser des problèmes de maintien d'emplois. Pendant les mois de confinement, l'activité de Swissport (environ 1300 personnes) a été réduite d'environ 95%, les 5% restants ayant assuré la bonne marche des vols cargo, soit du travail pour une poignée d'employés, les autres étant au chômage technique. Avec le déconfinement, les activités reprennent timidement, constate Pablo Guarino. Y aura-t-il des licenciements? «On s'en doute, commente le syndicaliste. Nous avons demandé à la direction qu'elle s'exprime sur les pertes financières et le traitement du personnel, mais, pour l'instant, c'est le flou total. Notre crainte est que HNA décide de donner un tour de vis supplémentaire et de proposer un statut d'embauche à la demande en adaptant son contrat à celui des autres pays et des autres compagnies du secteur.»

RÉDUIRE LA CASSE...

Et Easyjet? La compagnie ne bénéficiera que d'un «crédit de transition» de 20 millions de francs, ces aides ayant pour contrepartie sous-entendue de maintenir les emplois, mais nullement, comme en France, de contribuer à la baisse du CO₂. La direction d'Easyjet vient d'annoncer un plan de licenciement de 4500 personnes pour tout le groupe. Au prorata, on peut imaginer que, sur les quelque mille employés suisses, près de 300 personnes devraient pointer au chômage, mais le chiffre exact n'est pas encore dévoilé, d'après le secrétaire syndical SSP d'Easyjet, Jamshid Pouranpir, qui attend que les choses s'éclaircissent avec sa direction.

Le syndrome Ryanair: le secteur aérien est international par excellence et, plus que partout ailleurs, les directions des compagnies tendent à s'inspirer



Pendant les mois de semi-confinement, l'activité de Swissport a été réduite d'environ 95%, contraignant au chômage technique la quasi-totalité des 1300 employés de l'entreprise.

des stratégies de leurs collègues, notamment en matière de traitement du personnel. Avec le Covid-19, toutes veulent réduire la casse. La première méthode est, pour les consommateurs, de mettre en place un système visant à décourager les demandes de remboursement cash pour les vols annulés. La seconde consistera à licencier le maximum de personnes avec un minimum de compensations. Les méthodes cavalières de Ryanair en

période de crise du transport aérien n'ont pas tardé à se faire connaître avec d'importantes baisses de salaires (déjà inférieures à la normale), un manque total de concertation et une priorité de mise à la porte des délégués syndicaux. «Impossible chez nous, affirme Sandrine Nikolic-Fuss, nos délégués syndicaux sont protégés contre le licenciement.» Qu'en sera-t-il des employés d'Easyjet? de Swissport? des autres? Affaire à suivre. ■

RHT DE MISÈRE À L'AÉROPORT

«Des salariés de l'aéroport sont obligés d'aller faire la queue aux Vernets pour récupérer un sac de nourriture», s'indigne Jamshid Pouranpir. Le secrétaire syndical du SSP Trafic aérien dénonce la précarisation dont sont victimes des collaborateurs de sociétés d'assistance au sol et de sécurité de Cointrin. Placés en réduction de l'horaire de travail (RHT), ces collaborateurs devraient normalement toucher 80% de leur rémunération, mais c'est nettement moins qui s'affiche sur leurs comptes en banque, assure le SSP. Un employé de Dnata a ainsi vu sa rémunération de 4750 francs diminuer de près de 34%. «Chaque fin de mois est de plus en plus difficile, vivre à Genève avec 3150 francs pour une famille de quatre personnes n'est pas facile», témoigne-t-il. Le salaire d'un employé de Gate Gourmet est passé, lui, de 3450 à 2437 francs. «Soit en dessous du barème de l'aide sociale», note Jamshid Pouranpir. Tandis qu'un collaborateur de Securitas, qui émargeait à 3700 francs, ne reçoit plus que 700 francs environ par mois. «Il a été forcé de déménager en France. A 29 ans, il dépend de l'aide de ses parents, indique le secrétaire syndical. Nous ne comprenons pas ces calculs, il y a manifestement des erreurs, mais les employeurs ne répondent malheureusement pas à nos demandes d'explications.» Autre cas de figure, pour un second employé de Securitas qui n'a pas perçu son salaire pour les mois de mai et de juin alors qu'il se trouvait en arrêt de travail pour accident. «J'ai été licencié. C'est un licenciement abusif. Je suis dans l'attente de recevoir le chômage, je vais devenir papa dans quelques jours et je me retrouve dans une situation difficile. Je veux reprendre mon poste de travail», explique-t-il. Pour répondre à ces situations compliquées, le syndicat propose la création d'un fonds de compensation alimenté par l'aéroport et l'Etat. «Nous avons écrit à cette fin au conseiller d'Etat Serge Dal Busco, mais il n'a pas répondu positivement à notre demande de rencontre», regrette Jamshid Pouranpir. Une autre piste serait de faire appel au fonds cantonal de solidarité récemment institué. «Oui, mais il est réservé aux résidents et nous avons beaucoup de travailleurs frontaliers à l'aéroport, rappelle le secrétaire syndical. Nous essayons d'organiser ces salariés, peut-être qu'il sera utile d'engager des mesures syndicales.» ■ Jérôme Béguin



Inquiétudes persistantes dans le secteur aérien frappé de plein fouet par la crise sanitaire.

Mieux vaut la libre circulation que la résiliation

A l'occasion de la publication du rapport sur la libre circulation des personnes, l'Union syndicale suisse souligne le rôle central joué par les mesures d'accompagnement

Jérôme Béguin

L'immigration des ressortissants de l'Union européenne (UE) et de l'Association européenne de libre-échange (AELE) en Suisse reste stable, comme le montre le seizième rapport de l'Observatoire sur la libre circulation des personnes présenté le 29 juin dernier par le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) et les partenaires sociaux. En 2019, le solde migratoire s'est monté à 30 700 personnes, contre 31 200 l'année précédente. Comparé à 2013, année record avec l'installation de 68 000 Européens, le recul est de 55%. L'immigration affiche également un calme presque plat en ce qui concerne les pays tiers, 20 800 personnes se sont établies en 2019, soit 2700 de moins que l'année précédente. Ces travailleurs immigrés favorisent la croissance de l'économie helvétique, note le Seco, en offrant

en particulier un «réservoir de main-d'œuvre flexible aux entreprises soumises aux fluctuations saisonnières». Le rapport ne constate toutefois aucune répercussion négative sur l'évolution des salaires de la population suisse. Les salaires moyens et modestes ont même davantage progressé au cours des vingt dernières années en Suisse que chez nos voisins français ou allemands. «La Suisse a mené sous la pression des syndicats une politique plus active en termes de conventions collectives de travail et de salaires minimaux. Les salaires bas et moyens ont augmenté, même si le contexte était plutôt défavorable en raison du franc trop fort. Les mesures d'accompagnement ont grandement contribué à cette amélioration. D'un côté, les contrôles se sont multipliés et, de l'autre, des salaires minimaux ont été fixés dans de nouvelles branches, comme l'économie domestique ou la location de services», a expliqué

devant la presse le premier secrétaire de l'Union syndicale suisse, Daniel Lampart, invité par le Seco à commenter le rapport. La publication de l'Observatoire sur la libre circulation intervient cette année dans un contexte particulier. Le 27 septembre prochain, le peuple est appelé à se prononcer sur l'initiative de l'UDC et de l'ASIN «Pour une immigration modérée», qui propose de résilier l'accord de libre circulation, avec pour conséquences probables une détérioration de nos relations avec l'UE, des difficultés d'accès sur le marché européen pour nos entreprises, une remise en cause des mesures d'accompagnement et un retour au système migratoire des contingents. Pour Daniel Lampart, il n'y a pas photo, la libre circulation et les mesures d'accompagnement valent mieux qu'un retour à l'ancien régime: «Toute personne qui veut immigrer en Suisse par le biais de la libre circulation doit im-

pérativement y avoir un emploi, respectivement un contrat de travail. De plus, les mesures d'accompagnement imposent une protection des salaires suisses. Ce qui permet de limiter la pression sur les salaires ainsi que l'expansion d'un secteur d'emplois précaires et à bas salaires. Les systèmes de contingents favorisent en revanche le travail au noir, car les brebis galeuses parmi les entreprises essaient de contourner les procédures. Et la vérification préalable des salaires pour l'octroi des autorisations ne remplace en aucun cas les contrôles sur le lieu de travail», assure l'économiste, en soulignant que les statistiques des salaires montrent que la sous-enchère était plus répandue à l'époque des contingents. Conclusion: «La protection des salaires et des conditions de travail doit être améliorée et non détériorée.» ■

REVALORISONS LE TRAVAIL DES VENDEUSES!

Lors de la conférence de branche du commerce de détail, les militants ont dit stop au travail précaire et au travail du dimanche. Ils exigent de la reconnaissance et du respect

Textes Manon Todesco

En pleine crise du Covid-19, le personnel du commerce de détail a toujours été en première ligne pour nous servir, quitte à prendre des risques. Un personnel très souvent féminin, mal rémunéré, qui a été touché par les applaudissements mais demande plus que ça, à savoir du respect et de la reconnaissance. Réunie le 29 juin à Berne, la conférence de branche Unia a insisté sur l'urgence de revaloriser ces métiers, leurs conditions de travail et leurs salaires, et prévenu que toute détérioration sera combattue. Les délégués ont adopté deux résolu-

tions. La première vise à contrer tout projet d'extension du travail dominical qui serait lancé sur le plan fédéral, à l'image des motions Graber et Schneeberger. «Unia s'opposera à toute dérogation supplémentaire à l'interdiction du travail dominical dans les cantons et les villes», souligne le syndicat dans son communiqué de presse.

NON AU TRAVAIL PRÉCAIRE!

La seconde résolution demande plusieurs mesures pour mettre fin au travail précaire et sur appel. «En Suisse, 200 000 personnes au moins travaillent sur appel. Ces contrats sont très répandus dans la vente, informe Unia.

La crise du coronavirus a mis en évidence la précarité de ces salariés. Beaucoup se sont retrouvés sans revenu ou presque pendant des semaines, les employeurs ayant brutalement réduit leurs salaires, reportant ainsi illégalement le risque économique sur leurs employés.» Entre autres propositions, on peut citer la mention obligatoire dans tous les contrats de travail du nombre d'heures hebdomadaires ou mensuelles effectuées, ou encore l'adaptation à la hausse des contrats au bout de six mois selon les heures effectivement travaillées. ■

À BERNE, LE RÉFÉRENDUM EST LANCÉ

Le 2 juillet, Unia a organisé plusieurs actions dans la région bernoise afin de marquer le lancement du référendum contre l'ouverture des magasins quatre dimanches par an dans la capitale. Votée en juin par les députés du Grand Conseil, la nouvelle Loi sur le commerce et l'industrie permet de doubler les ouvertures dominicales annuelles. Une pilule qui a

du mal à passer pour le syndicat, qui constate avec regret que les grands détaillants préfèrent déréguler le temps de travail plutôt que de revaloriser le labeur du personnel. «Les vendeuses ont été au front tout au long de la pandémie de Covid-19, rendant un service essentiel à la population, et on les remercie en leur infligeant deux dimanches de plus à

travailler, s'indigne Rébecca Lena-Cristofaro, secrétaire régionale de la section Unia Transjurane. C'est un affront fait au personnel de vente.» Et d'ajouter que les petits commerçants ne sont pas non plus en faveur de cette loi. «Au final, cette mesure bénéficiera aux grandes enseignes.» Les syndicats et les partis de la gauche bernoise ont jusqu'à fin septembre pour récolter les signatures. «A Bienne, nous avons eu un très bon accueil de la population qui trouve que cette mesure n'a pas de sens aujourd'hui», conclut la syndicaliste. ■



«A Bienne, le stand de récolte de signatures contre l'ouverture des magasins quatre dimanches par an a reçu un très bon accueil» a relevé la secrétaire régionale d'Unia.

Corrado Pardini quitte Unia pour La Poste

Elu au conseil d'administration du géant jaune, il démissionne du comité directeur



Corrado Pardini a démissionné du comité directeur d'Unia pour la fin juillet. Il y siégeait depuis 2008, comme responsable du secteur de l'industrie.

Sylviane Herranz

Le 8 juin dernier, l'assemblée générale du groupe La Poste a élu Corrado Pardini comme membre du conseil d'administration de La Poste. Proposé par Syndicom, le syndicat des médias et de la communication, il a rejoint un autre représentant du personnel dans ce conseil, à la suite du décès en février de Michel Gobet. Le conseil d'administration du géant jaune est présidé par le démocrate-chrétien fribourgeois Urs Schwaller et compte au total dix membres dont deux représentants des employés. Prenant ses fonctions immédiatement, Corrado Pardini a démissionné du comité directeur d'Unia pour la fin juillet. Il y siégeait depuis 2008, comme responsable du secteur de l'industrie. Il quitte également tous les organes du syndicat où il était présent, mais poursuivra divers mandats, tant pour Unia que pour l'Union syndicale suisse, en tant qu'indépendant. Agé de 55 ans, Corrado Pardini a débuté sa carrière syndicale il y a 33 ans à la Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment (FOBB) puis au Syndicat industrie et bâtiment (SIB), syndicats prédécesseurs d'Unia. Elu au comité directeur il y a douze ans, il a, durant cette période, eu «une influence décisive sur le travail syndical dans l'industrie. Il a obtenu d'importantes améliorations des conditions de travail

et des salaires dans diverses conventions collectives de travail de l'industrie, et a introduit pour la première fois des salaires minimums contraignants dans celle de l'industrie des machines MEM», indique Unia dans un communiqué. Corrado Pardini préside également l'Union syndicale du canton de Berne. Ancien conseiller national, il a été écarté du Parlement lors des élections fédérales de l'automne dernier. Syndicom se félicite de la nomination de son «candidat favori» et estime qu'il dispose «du flair nécessaire pour les processus politiques dans la Berne fédérale, où il s'est fait un nom en tant que défenseur d'un service public fort». De son côté, le comité directeur d'Unia «remercie chaleureusement Corrado Pardini pour la bonne et fructueuse collaboration. Il regrette vivement son départ et exprime en même temps sa satisfaction qu'il reste étroitement associé aux syndicats. Il compte sur lui pour continuer à donner des impulsions importantes pour le développement et le succès du mouvement syndical en Suisse en tant que consultant indépendant.» Corrado Pardini continuera son mandat de président des hôtels d'Unia à Berne et à Thoune, et représentera les syndicats au conseil d'administration de la Suva et à l'Organisation internationale du travail. ■

AGENDA UNIA

FRIBOURG

PERMANENCES

Pour le moment, dans la région Fribourg, la permanence reste ouverte par e-mail à fribourg@unia.ch et par téléphone au 026 347 31 31. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut-être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

HORAIRES D'ÉTÉ

Les bureaux seront fermés du 3 au 14 août. En cas d'urgence, une permanence téléphonique sera ouverte le mardi 11 et le mercredi 12 août de 14h à 17h et par mail à fribourg@unia.ch Le numéro de téléphone du syndicat est le 026 347 31 31. Les dernières permanences syndicales avant la fermeture auront lieu le mercredi 30 juillet, de 14h à 18h30, à Fribourg et à Bulle, sur rendez-vous. Les permanences syndicales reprendront le mercredi 19 août de 14h à 18h30, à Fribourg et à Bulle.

GENÈVE

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Les locaux du syndicat Unia sont à nouveau ouverts au public les lundi, mardi, jeudi

et vendredi après-midis de 14h à 18h. Les adhésions pouvant de nouveau être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Notre charge de travail actuelle nous force en effet à réserver tout conseil juridique à nos adhérents.

PERMANENCE PAPYRUS

Le mercredi de 14h à 18h, uniquement sur rendez-vous. La permanence a lieu au syndicat.

NEUCHÂTEL

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

Neuchâtel

Permanence administrative: du lundi au jeudi de 10h à 12h, le mardi et le jeudi de 15h à 18h. Permanence syndicale: le jeudi de 15h à 18h.

La Chaux-de-Fonds

Permanence administrative: du lundi au jeudi de 10h à 12h, le lundi et le mercredi de 15h à 18h.

Permanence syndicale: le lundi de 15h à 18h.

Le Locle

Ouverture du bureau: le lundi de 9h30 à 12h; le mardi et le jeudi de 9h30 à 12h et 15h à 17h30. Permanence téléphonique: le lundi et le mercredi de 8h à 12h, le mardi et le jeudi de 8h à 12h et de 14h à 17h30.

Fleurier

Ouverture du bureau: le lundi, le jeudi et le ven-

dredi de 9h30 à 12h, le mardi de 9h30 à 12h et de 15h à 17h30. Permanence téléphonique: Le lundi, le jeudi et le vendredi de 8h à 12h, le mardi de 8h à 12 h et de 15h à 17h30.

TRANSJURANE

HORAIRES

Depuis le 29 juin, les permanences du syndicat et de la Caisse de chômage sont ouvertes au public selon les horaires suivants.

PERMANENCES SYNDICALES

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Porrentruy: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.

Moutier: jeudi de 14h30 à 18h (présence d'un secrétaire syndical le 1^{er} jeudi ouvrable de chaque mois).

Tavannes: lundi de 14h30 à 18h.

St-Imier: mardi de 14h30 à 18h, jeudi de 14h30 à 18h (permanence administrative le jeudi).

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h.

PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.

Moutier: jeudi de 14h30 à 18h.

Tavannes: lundi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h, mercredi de 9h à 12h.

St-Imier: mardi de 14h30 à 18h, jeudi de 14h30 à 18h

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au vendredi de 9h à 12h.

VALAIS

SYNDICAT ET CAISSE DE CHÔMAGE

Sierre: 027 602 60 00

Sion: 027 602 60 00

Martigny: 027 602 60 00

Monthey: 027 602 60 00

HORAIRES

Permanence téléphonique: du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.

Ouverture du guichet caisse de chômage: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

PERMANENCES SYNDICALES

Sierre: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Lundi soir, de 17h à 19h.

Sion: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.

Martigny: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.

Monthey: mardi et vendredi, de 8h30 à 11h30. Mardi soir, de 17h à 19h.

VAUD

HORAIRES D'ÉTÉ

Secrétariats

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun. Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France. Du 1^{er} juillet au 31 août, toutes les permanences des secrétariats ci-dessus se font **uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h30.** Toutes les permanences périphériques, soit Aigle, Crissier, Morges, Payerne et Vallorbe, sont suspendues. Dès septembre, de nouveaux horaires seront mis en place.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne: 021 313 24 80

Crissier: 021 612 00 40

Morges: 021 811 40 70

Nyon: 022 994 88 40

Yverdon: 024 424 95 85

Le Sentier: 021 845 62 66

Vevey: 021 925 70 01

Aigle: 024 466 82 86

OPÉRATION CANICULE SUR LES CHANTIERS

Unia a lancé sa campagne annuelle de prévention pour s'assurer que toutes les mesures de protection des travailleurs soient mises en place en cas de fortes chaleurs. Reportage à Genève

Manon Todesco

Cet après-midi-là, 15 heures, en ville de Genève, le mercure dépasse les 30 degrés. Pendant que certains se baignent dans l'Arve, d'autres travaillent sous le soleil ardent. Dans le cadre de la campagne nationale de prévention contre les dangers liés à la canicule lancée par Unia début juillet, la section genevoise se rend quotidiennement sur les chantiers. Ce jour-là, les deux syndicalistes visitent un chantier de réfection de toiture, au septième étage d'un immeuble. «Notre mission consiste à vérifier que l'employeur a bien mis en place des dispositions spéciales pour protéger ses travailleurs», explique José Sebastiao, responsable du secteur. Pour ce faire, Unia se base sur un questionnaire élaboré par la Suva.

DE L'EAU... ET C'EST TOUT!

A notre arrivée, une équipe d'étancheurs est à l'œuvre, chalumeau à la main. Certains portent leurs propres casquettes, d'autres n'ont rien sur la tête. Pas de lunettes de soleil non plus, ni de crème solaire à disposition. Le syndicaliste leur distribue des lunettes, une gourde et un protège-cou, qu'ils enfilent illico. La discussion s'installe. «Notre entreprise est correcte: quand on se sent mal ou qu'on souffre trop de la chaleur, on nous a dit de nous arrêter», raconte l'un des travailleurs. «Lorsqu'il fait trop chaud, il est aussi convenu qu'on commence à 6h au lieu de 7h, pour finir à 14h. Quant aux protections comme les lunettes ou la crème, le patron ne nous en a pas distribuées, mais si on en demande, il nous en donne!» Des palettes d'eau

sont fournies par l'employeur, stockées sur le toit dans un petit frigo amené, lui, par un ouvrier... Les pauses plus régulières ne sont pas prévues, et la seule salle de pause aménagée se trouve en bas du bâtiment. «Ce n'est pas à vous de réclamer des moyens de protection, c'est à votre employeur de vous les mettre à disposition automatique», insiste José Sebastiao. Un peu plus loin sur le chantier, on trouve des maçons, en train de coffrer en vue de couler une dalle en béton sur ce même toit. Ils coupent court à la discussion, assurant que tout est en ordre. Sous leur casque cependant, ils ont bricolé de quoi se protéger la nuque avec des bouts de chiffon...

ATTENTION DANGER!

La chaleur, le soleil, l'ozone et le rayonnement ultraviolet constituent un risque majeur pour la santé des travailleurs sur les chantiers, et c'est à l'employeur de veiller à la santé de ses employés. «Le Seco a défini le niveau d'alerte de travail en extérieur selon quatre degrés, avec des mesures de protection adaptées à chaque cap», informe le syndicaliste. Par exemple, à partir du niveau 3, à savoir 35 degrés, les ouvriers doivent faire des pauses supplémentaires de 15 minutes par heure et n'effectuer que les travaux à l'ombre. A partir de 40 degrés (niveau 4), on limite le travail aux heures matinales, voire on l'interrompt, et on fait deux pauses supplémentaires de 10 minutes par heure. «Quand on arrive sur un chantier, on informe, on contrôle et ensuite on dénonce à l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT), si les mesures ne sont pas appliquées. Très souvent, on retrouve



OLIVIER VOGELSANG

Les syndicalistes d'Unia Genève échantent avec les travailleurs sur les mesures de protection mises en place, ou pas, par leur employeur en cas de canicule. Ils leur ont distribué des lunettes, une gourde et un protège-cou.

les points d'eau, mais tout le reste n'est pas fourni. Et le plus gros problème, le plus récurrent, c'est le non-respect des pauses régulières. De même, il est rare que les travailleurs soient informés des dangers de la canicule et que l'un d'entre eux soit formé pour réagir sur le chantier en cas de malaise.» Le site visité ce jour-là fera l'objet d'une dénonciation, même si l'équipe d'Unia Genève a vu bien pire. «On a trouvé un chantier où les travailleurs n'avaient qu'un tuyau d'eau pour boire au dixième étage d'un immeuble et aucun endroit pour se reposer, s'indigne José Sebastiao. D'autres où les travailleurs fixes avaient tous les équipements mis à disposition, mais pas les temporaires, comme des employés de seconde classe.»

Au bout du lac, la campagne durera jusqu'à fin août, à l'issue de laquelle Unia tirera un bilan. En attendant, le syndicat attend que l'OCIRT fasse sa part du boulot. «Nous espérons qu'il y aura un suivi des cas que nous dénoncerons et que les inspecteurs cantonaux exigeront des entreprises qu'elles prennent leurs responsabilités et qu'elles se plient à leurs obligations», conclut le secrétaire syndical. ■

Plus d'infos sur: unia.ch/fr/monde-du-travail/de-a-a-z/construction/intemperies-construction/chaleur-ozone

BRÈVES

LE GRAND CONSEIL DEMANDE DES COMPTES

«Recevoir un prêt Covid-19 et des RHT, puis effectuer un licenciement collectif, tout en demandant une ouverture de faillite, le tour de force inacceptable de Day Medical SA!» L'intitulé de la résolution urgente adoptée par le Grand Conseil vaudois le 30 juin fait écho aux dénonciations d'Unia. Le Conseil d'Etat doit maintenant examiner toutes fraudes éventuelles de la part de la société rachetée en 2018 par la multinationale Haemokinesis. Et, le cas échéant, dénoncer pénalement ces actes.

Pour mémoire, une action syndicale avait mis en lumière les agissements de la société sise à Avenches, le 11 juin. Un mois plus tôt, Day Medical SA avait en effet licencié sa quarantaine d'employés sans aucune procédure de consultation. Depuis avril, les salaires n'ont pas été versés, alors qu'une partie des indemnités de chômage partiel (RHT) et de l'assurance perte de gain pour maladie ainsi que des allocations familiales ont été encaissées par la direction. Cette dernière a déposé une requête d'ouverture de faillite. Parallèlement, Haemokinesis a demandé aux clients de Day Medical SA de s'acquitter de leurs factures sur un de ses comptes en Australie. Unia a par conséquent demandé au Ministère public un séquestre immédiat des biens. L'audience de mise en faillite au Tribunal d'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois le 29 juin n'a duré que quelques minutes, aucun représentant de la firme ne s'étant présenté. Le jugement devrait être rendu ce mois. ■ AA

GRATUITÉ DES MASQUES DEMANDÉE

Depuis le 6 juillet dernier, les personnes utilisant les transports publics doivent porter un masque. Cette décision a été prise par le Conseil fédéral face à une recrudescence de nouveaux cas d'infection au coronavirus à la suite de l'assouplissement des mesures relatives à la pandémie. Si Unia a salué cette obligation, il demande la gratuité de ces moyens de protection, estimant que pour les travailleurs à faibles revenus ils représentent un coût important. «Actuellement plus de 200 millions de masques d'hygiène achetés par la pharmacie de l'armée sont stockés par la Confédération et les cantons, en attendant une occasion d'être utilisés. La voici venue», a argué le syndicat, suggérant que ces derniers soient offerts aux pendulaires et distribués par exemple par les sociétés de transports publics, dans les gares. Ce geste, considère encore Unia, accroîtrait aussi l'acceptation de cette obligation. ■ SM

«La mobilisation des travailleurs est historique»

Les employés de XPO Logistics, toujours aussi déterminés, ont entamé lundi leur troisième semaine de grève. Alors que des négociations tripartites ont pu être menées, la pression est maintenue

Manon Todesco

Ce lundi, comme chaque matin depuis le 29 juin, les employés de XPO Logistics, soutenus par Unia, montent leur piquet de grève. Déterminés et quasiment au complet, comme au premier jour. «Tous les matins, on fait une petite assemblée pour partager nos impressions», explique Clevince Coquillon, délégué du personnel. «On est tous plus motivés que jamais! Et on continuera jusqu'à obtenir satisfaction.» Ces deux premières semaines de mobi-

lisation auront payé. «La grève aura permis de rétablir le dialogue puisque XPO Logistics et Pouly ont accepté de revenir à la table des négociations, sous l'égide du conseiller d'Etat Mauro Poggia», se réjouit Umberto Bandiera, en charge du dossier à Unia. «C'est une belle première victoire.» A l'heure où nous mettions sous presse, mardi, la quatrième et dernière séance de négociations tripartites devait avoir lieu, scellant – ou pas – un accord. «Nous espérons vivement obtenir de bonnes nouvelles pour le personnel», poursuit le syndicaliste.

VERS UN PLAN SOCIAL?

Pour bref rappel, la multinationale américaine a procédé en mai au licenciement collectif de ses 32 collaborateurs à la suite de l'annonce de Pouly, son unique client, de mettre fin à l'externalisation de son service de livraison. Aucun plan social n'est prévu. Quant au Fournil Romand, propriétaire des boulangeries Pouly, qui s'était engagé à réinternaliser le personnel en cas de fin de sous-traitance, silence radio... C'est dans ce contexte que démarre la grève, avec des piquets installés devant XPO Logistics, puis devant des boulangeries Pouly de la place et enfin devant l'Office cantonal de l'emploi, qui doit encore statuer sur le caractère abusif, ou non, de ces licenciements. Les grévistes exigent la sauvegarde d'une partie des emplois et leur indemnisation à travers un plan social digne de ce nom. A la suite de la finalisation de l'accord, ces derniers devront décider s'ils l'acceptent, ou non. «Nous espérons vraiment que cette sortie de conflit aboutira à une solution profitable à tous», souligne Clevince Coquillon.

MOBILISATION EXTRAORDINAIRE

Pour Umberto Bandiera, quel que soit le résultat final de ces discussions, cette grève restera historique. «Cette mobilisation est extraordinaire par sa durée et son intensité. Dans le secteur privé de la logistique et du transport, c'est clairement du jamais vu en Suisse. Grâce à

cette lutte, les travailleurs auront réussi à contraindre XPO Logistics, pourtant connu pour ses positions antisyndicales, à négocier.» Et ce dans un contexte économique difficile, où les annonces de licenciements collectifs s'enchaînent. «Par ailleurs, cela montre bien le malaise qui pèse dans cette branche avec, d'un côté, des entreprises multinationales en quête de toujours plus de profit, et de l'autre, des employés aux conditions de travail précaires.»

AGIR LÉGALEMENT

L'heure est aussi au bilan politique. D'ailleurs, cette mobilisation a reçu un large soutien de la gauche genevoise, notamment du Conseiller aux Etats Carlo Sommaruga, présent lors de la première journée de grève. «Le dispositif légal est aujourd'hui insuffisant, surtout en ces temps de crise. Il est urgent de baisser le seuil de 250 employés admis pour contraindre une entreprise de négocier un plan social.» Le Genevois plaide également en faveur de l'interdiction de licencier pour les entreprises qui reçoivent des aides de l'Etat. Et Umberto Bandiera de préciser et dénoncer: «XPO Logistics a largement profité du système de RHT pendant la pandémie, et n'a manifestement pas sauvé les emplois. L'objectif de cette mesure fédérale est pourtant très clair, à savoir préserver les emplois, pas faire des économies sur les salaires...» ■



OLIVIER VOGELSANG

Les employés de XPO Logistics, soutenus par Unia, ont entamé leur grève le 29 juin dans le but de sauvegarder des emplois et d'obtenir un plan social digne de ce nom.

Jérôme Béguin

Dans ses dernières prévisions, le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) annonce une contraction du produit intérieur brut (PIB) de la Suisse de 6,2% sur l'ensemble de l'année 2020 et un taux de chômage de 3,8% (contre 2,3% en 2019). Il s'agit toutefois là d'un scénario optimiste supposant que la pandémie ne connaisse pas une seconde vague et que les principaux marchés d'exportation des produits et des services helvétiques, l'Union européenne, les Etats-Unis et l'Asie, puissent se redresser économiquement au cours du second semestre de cette année. Si ce n'est pas le cas, l'indicateur de production de richesses plongera de plus de 7% cette année, prévient le Seco. Notre pays pourrait être entraîné dans la pire récession depuis le krach de 1929 et la Seconde Guerre mondiale, dépassant la crise des années 1970. En 1975, le PIB avait chuté de 6,7% et, en l'espace de trois ans, environ 10% des emplois avaient été supprimés, forçant des centaines de milliers de travailleurs étrangers à quitter la Suisse. Dans un tel cas de figure, on imagine bien que les queues pour retirer un sac de commissions vont s'allonger. A fin mai, le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale avait déjà augmenté de 3%. Les finances publiques, déjà mises à mal par la réforme de la fiscalité des entreprises, ne seront pas au mieux de leur forme.

LA CRISE, QUELLE CRISE?

«L'Etat sortira de cette crise avec une dette supplémentaire pouvant atteindre 100 milliards de francs», a évalué fin mai Rolf Dörig pour les journaux du groupe CH Media. Le président de l'Association suisse d'assurances, Swiss Life et d'Adecco appelle à mettre en place un «frein à l'endettement» et un «plan de renoncements». Au vu de la situation, nous devrions, selon lui, abandonner la rente-pont et le congé paternité, ainsi que relever l'âge de la retraite des femmes à 65 ans et réduire rapidement et drastiquement le taux de conversion du 2^e pilier... Reste que Rolf Dörig ne montre pas encore l'exemple du renoncement, puisque, à la mi-mars, alors que la pandémie était déjà bien installée, sa rémunération de 1,46 million de francs comme président du conseil d'administration d'Adecco a été reconduite pour l'année à venir. Soulignons qu'Adecco est le leader mondial du placement et que les

Les actionnaires récupèrent vite de leurs pertes, tandis que certains profitent même de la crise.

travailleurs temporaires ont payé et paient encore un lourd tribut à la crise. A la décharge de Rolf Dörig, reconnaissons qu'il n'est pas le seul des dirigeants et des actionnaires à juger que les salariés doivent se serrer la ceinture. Comme nous l'évoquions récemment, après s'être gratifiés d'une augmenta-



Dans les mois qui viennent, la question de la contribution des plus aisés, sous la forme d'une taxe spécifique ou d'une augmentation d'impôts, sera inscrite à l'ordre du jour des débats parlementaires, tant à Berne que dans les cantons.

L'IDÉE D'UNE TAXE CORONA SE RÉPAND

Pour répondre à la crise, financer l'économie, la solidarité et les services publics, des projets d'imposition des plus aisés voient le jour. Analyse

tion de 35%, les membres du comité exécutif du groupe de luxe Richemont entendaient baisser le salaire de leurs employés, avant de reculer face à la mobilisation du personnel et d'Unia. Dans une étude sur les écarts salariaux, le syndicat montre que sept grandes sociétés ayant fait appel à l'aide du chômage partiel ont approuvé durant leurs assemblées générales, tenues entre fin mars et mi-mai, le versement de généreux dividendes à leurs actionnaires. L'une d'elles, Straumann, spécialisée dans les implants dentaires, a annoncé le licenciement de 660 collaborateurs dans le monde, dont une soixantaine à Bâle, après avoir versé plus de 91 millions à ses actionnaires, soit une hausse de 9,7% par rapport à 2019.

Après une dégringolade fin février, le Swiss Market Index, l'indice boursier helvétique, a retrouvé début juin son cours de l'automne dernier. Les actionnaires récupèrent vite de leurs pertes, tandis que certains profitent même de la crise. La *SonntagsZeitung* a révélé que l'un des dirigeants d'Emix

Trading, une société ayant vendu des masques aux autorités en Suisse et dans d'autres pays européens, a pu s'offrir une Ferrari à 2,5 millions.

SOLIDARITÉ AVEC LES DÉMUNIS

Dans le camp progressiste, des voix s'élèvent et des projets voient le jour pour que toutes ces personnes à l'aise financièrement paient leur écot et contribuent à financer l'économie, la solidarité et les services publics. Début avril, le Parti suisse du travail - POP a ainsi lancé une pétition (pst-pop.ch) en faveur d'une «Taxe corona de solidarité», qui prendrait la forme d'un prélèvement unique de 2% sur la fortune et le patrimoine d'une valeur de plus de 3 millions de francs. «Des milliers de travailleurs ont été licenciés et des centaines de milliers d'autres sont confrontés au même sort. Quantité de propriétaires de petites entreprises, de travailleurs indépendants et de producteurs agricoles risquent de perdre leurs revenus et donc leur base financière en fermant leur entreprise.

De nombreuses familles sont menacées par la pauvreté», argumente le PST-POP. D'après les calculs du parti, basés sur les chiffres de 2019, 17,5 milliards de francs pourraient être levés servant à doter un fonds destiné aux «travailleurs, familles et petites entreprises en détresse». Ce projet de taxe est désormais sur la table du Conseil national, l'élu popiste Denis de la Reussille l'ayant repris et transformé en motion.

«La crise doit être payée par ceux qui ont réalisé des profits», a déclaré, de son côté, Christian Levrat, aux journaux du groupe Tamedia. Le président du Parti socialiste suisse veut aussi un fonds de solidarité, il projette de l'alimenter entre autres par un supplément d'impôt temporaire de 10% sur l'impôt fédéral direct pour les revenus de 300 000 francs.

PROJETS NEUCHÂTELOIS

Dans les mois qui viennent, la question de la contribution des plus aisés, sous la forme d'une taxe spécifique ou d'une

augmentation d'impôts, sera inscrite à l'ordre du jour des débats parlementaires, tant à Berne que dans les cantons. Prenons Neuchâtel, où au Grand Conseil, le groupe socialiste a présenté un projet de loi intitulé «Contribution de solidarité des grandes fortunes liée à la crise du Covid-19», qui propose que les fortunes supérieures à un million soient imposées ces deux prochaines années à 4,5%, contre 3,6% aujourd'hui, tandis que la fraction PopVertsSol a demandé que soit repoussée de deux ans la baisse prévue de l'imposition sur le bénéfice des entreprises. Des perspectives qui ne raviront certainement pas le Conseil d'Etat neuchâtelois, qui vient de recommander le rejet de l'initiative «Pour une fiscalité plus équitable». Déposé en 2017, ce texte du POP entend relever modestement de 0,7% l'impôt sur la fortune à partir de 500 000 francs, mais c'est déjà trop pour ce gouvernement pourtant à majorité socialiste.

Le peuple tranchera. Dans la dernière période, les citoyens ont généralement accepté en votation les baisses d'imposition, notamment les réformes cantonales de la fiscalité des entreprises. La crise pourrait toutefois rebattre les cartes.

CHANGER DE DIRECTION

Pour qu'elle s'impose, sans doute faut-il que la taxe corona soit aussi portée par la société civile. C'est à quoi s'attache le «Manifeste 2020» (manifeste2020.ch) de dix-huit personnalités dans lequel l'économiste Sergio Rossi plaide pour un «impôt sur les gros patrimoines et les revenus élevés, qui ont profité presque de manière exclusive des politiques économiques néolibérales menées depuis les années 1980». Nous en parlions dans le dernier numéro. Concluons ce tour d'horizon par le réseau Denknetz, qui a également publié un manifeste pour un nouveau contrat social de l'après-Covid (denknetz.ch/fr). Le texte du think-tank de gauche a déjà été signé par deux mille personnes. Parmi les premiers signataires, on remarque les noms de l'ancienne conseillère fédérale Ruth Dreifuss, du professeur Dominique Bourg ou encore de Véronique Polito du comité directeur d'Unia. Il y est suggéré l'instauration d'une taxe de 3% «sur les actifs financiers élevés pendant au moins dix ans» comme une «réponse immédiate aux crises actuelles». Estimé à 30 milliards, le produit de la nouvelle contribution serait versé pour moitié au Sud et pour l'autre en Suisse. «Cet impôt permettra de développer les activités de *care*, d'améliorer les infrastructures de santé et de promouvoir les mesures de protection du climat», peut-on lire dans ce plaidoyer pour le principe de coopération, qui conclut que «la crise du coronavirus et la crise climatique montrent à quel point un monde basé sur l'exploitation de l'homme et de la nature est précaire» et que si nous voulons sortir du maelström de ces crises, «il nous faut changer de direction dès maintenant». ■



Alors que certains ont tiré profit de la crise sanitaire, d'autres ont basculé dans la pauvreté. A fin mai, le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale avait déjà augmenté de 3%.



Parti suisse du travail - POP a lancé une pétition en faveur d'une «Taxe corona de solidarité», qui prendrait la forme d'un prélèvement unique de 2% sur la fortune et le patrimoine d'une valeur de plus de 3 millions de francs.